

Montreuil, le 10 avril 2025

à l'attention de Madame Elisabeth Borne,
Ministre de l'Education nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Objet : revendications AESH

Madame la ministre de l'Education Nationale,

Depuis des années, la FNEC FP-FO soutient le combat des AESH contre la précarité et pour l'obtention d'un statut, d'un vrai salaire, pour l'abandon des PIAL et des PAS et pour que vingt-quatre heures d'accompagnement deviennent leurs ORS à temps plein.

Depuis des années, à part quelques revalorisations et la création d'une indemnité, leur permettant tout juste de suivre les évolutions du SMIC, force est de constater que ces personnels, qui représentent à ce jour l'équivalent du deuxième corps de l'Education nationale, demeurent dans une situation de précarité intenable. Elles subissent des temps incomplets, vivent pour beaucoup en dessous du seuil de pauvreté et leurs conditions de travail, du fait de la mutualisation, les conduisent à une souffrance que vous ne pouvez ignorer, puisqu'elles vous saisissent par milliers au travers les registres de santé et sécurité au travail.

En novembre dernier, une intersyndicale composée de la FNEC FP-FO, la FSU, le SNALC, la CGT, et SUD saisissait monsieur le Ministre délégué Alexandre Portier d'une demande d'audience pour discuter de ces éléments et rappelant les revendications : *« création d'un statut de la fonction publique de catégorie B, augmentation réelle et significative des rémunérations sur toute la carrière, garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, abandon des PIAL et de la mutualisation des moyens. »*

Madame la ministre, la FNEC FP-FO a suivi attentivement votre intervention du 5 mars dernier à l'Assemblée Nationale. Nous sommes attentifs au consensus politique qui se dégage sur l'urgence de voir les AESH accéder à un statut de la Fonction publique car répond aux revendications statutaires et financières historiques de ces dernières comme de l'intersyndicale.

En revanche, nous sommes choqués par vos propos tendant à attribuer aux notifications des MDPH l'éclatement de l'emploi du temps des AESH et, partant, l'aggravation de leurs conditions de travail. Madame la ministre, la cause première de la souffrance au travail des AESH repose dans votre politique d'inclusion systématique et forcée et de mutualisation des moyens, leur précarité repose sur leurs salaires indécents et les temps incomplets imposés qui les conduisent à cumuler les contrats/emplois/petits boulots.

Fidèle au combat des AESH, la FNEC FP-FO vous demande de considérer enfin ces personnels à la hauteur de leur rôle essentiel pour le service public d'éducation en accédant à leur demande de création d'un statut avec un vrai salaire et en abandonnant la politique de mutualisation des moyens qui créent tant de souffrance à travers les PIAL et la généralisation des PAS.

Nous porterons ces demandes lorsque vous nous recevrez le 24 avril.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément Poullet,
Secrétaire général de la FNEC FP-FO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.